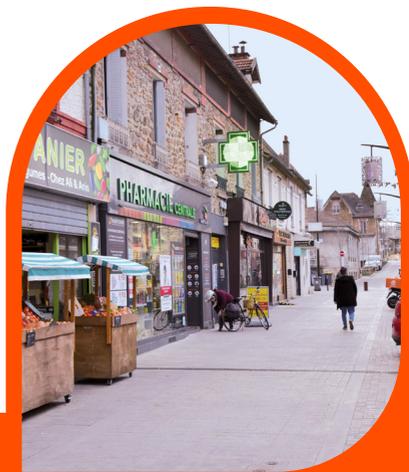


Foncière centres -villes vivants

dans la
Métropole
du Grand Paris



L'outil d'intervention foncier
au service du commerce
dans la Métropole du Grand Paris

L'outil d'intervention foncier au service du commerce dans la Métropole du Grand Paris



Patrick OLLIER

Président
de la Foncière
Centres-Villes
Vivants

Président
de la Métropole
du Grand Paris

Maire de Rueil-
Malmaison

Édito

Depuis 2018, la Métropole du Grand Paris s'inscrit dans une démarche globale d'accompagnement des communes dans leurs projets de revitalisation commerciale, préemption des murs des commerces, des baux commerciaux, réhabilitation, aménagement, etc. 64 communes ont bénéficié de subventions à hauteur de près de 22 millions d'euros à travers ce programme. C'est pour aller plus loin que nous créons avec les autres actionnaires fondateurs, Richard CURNIER, Directeur régional de la Banque des Territoires, Michel GANZIN, Directeur Général du Crédit Agricole d'Île-de-France, Dominique RESTINO, Président de la CCI Paris Île-de-France, Francis BUSSIERE, Président de la CMA Île-de-France et Stéphane LAYANI, Président de la SEMMARIS, un outil de portage foncier commercial à l'échelle du périmètre métropolitain et à la disposition des communes. Notre ambition est de donner les moyens aux maires d'assurer une maîtrise de long terme dans la programmation et l'aménagement des commerces de proximité et ainsi faire revivre leur centre-ville.

140 M€
de capacité
d'investissement

Une durée
de portage
**de 10
à 15 ans**

Un périmètre
d'intervention sur les
131 communes
de la Métropole
du Grand Paris

Près de
400 murs
commerciaux

Modalités d'intervention

Sur sollicitation des communes ou en auto-saisine concertée

Dans le neuf ou dans l'ancien

Avec ou sans travaux

En portage direct ou en co-investissement

Quelles sont les cibles prioritaires ?

Baux commerciaux et murs à préempter

Locaux vacants ayant un problème de commercialité identifié (besoin de travaux, loyer attendu décorrélé de l'activité visée)

Locaux occupés dont l'activité a vocation à évoluer

En cœur de ville ou dans les centralités commerciales secondaires, en évitant les effets de dilution

Dans les communes ayant élaboré un plan de maîtrise foncière de long-terme en faveur du commerce

Critères d'investissement

7% de rendement locatif brut

5 à 6% de retour sur Investissement



Processus



Le jeudi 5 octobre 2023 Patrick OLLIER, Président de la Foncière Centres-Villes Vivants, Président de la Métropole du Grand Paris, maire de Rueil-Malmaison, Marie-Christine SEGUI, Conseillère métropolitaine déléguée aux Centres-Villes Vivants, Maire d'Ormesson-sur-Marne et Richard CURNIER, Directeur régional Île-de-France - Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts), ont lancé officiellement la Foncière Centres-Villes Vivants, aux côtés de Michel GANZIN, Directeur Général du Crédit Agricole d'Île-de-France, Dominique RESTINO, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île-de-France, Francis BUSSIÈRE, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France et Stéphane LAYANI, Président de la SEMMARIS.

Contact

Marine Onfray

Directrice Générale de la Foncière Centres-Villes Vivants

Marine Onfray évoluait précédemment dans le secteur de la gestion d'actifs immobiliers de commerce et apporte avec elle une expertise immobilière et des compétences dans la gestion de projets, la finance d'entreprise et le management.

marine.onfray@metropolegrandparis.fr
01 83 81 25 43

Découvrez aussi

Programme Centres-Villes Vivants de la Métropole du Grand Paris pour accompagner les projets de revitalisation des centres-villes



**CENTRES-VILLES
VIVANTS**

www.metropolegrandparis.fr/fr/centres-villes-vivants

